

Initiatives ministérielles

parle de rendre le CRTC plus sensible aux besoins des régions. Je comprends cela en un sens. Si un comité sert seulement l'Ontario ou la Colombie-Britannique, par exemple, il n'y a aucun doute qu'en limitant ainsi ses horizons—ceci dit sans intention péjorative—il la connaîtra mieux et il sera plus sensible à ses intérêts. C'est bon en soi, mais que fait-on de l'ensemble du pays? Qui s'en occupera? Qui aura une vision pancanadienne du Canada?

Je sais que cela a déjà été dit et que le ministre des Communications a déclaré cet après-midi que les comités prévus dans la loi seraient obligés de consulter le Conseil au complet. et qu'ils auraient ainsi un point de vue national. Il n'y aurait donc pas de contradiction entre un comité qui rendrait ses décisions dans des affaires concernant le Québec et un autre qui s'occuperait de la Colombie-Britannique. J'ai posé la question, monsieur le Président. Le projet de loi ne dit pas comment se feront les consultations ni comment on obligera les comités à consulter le Conseil. Qu'est-ce que consulter? Est-ce dire au téléphone: «Allo, Joe, nous avons une décision à prendre à Toronto. Voici comment nous allons procéder. Qu'en penses-tu? Tu es d'accord. Très bien. Merci.» Fin du discours, de la conversation et de la consultation. Je suis peut-être un peu sarcastique, mais vous comprenez ce que je veux dire. Le projet de loi ne définit pas vraiment la consultation.

Je termine en disant—je paraphrase encore une fois ce que le ministre des Communications a dit cet après-midi—que l'essence de la radiodiffusion est la programmation et que le reste n'est que de l'administration. Il a raison. Monsieur le Président, nous savons que vous êtes un ancien radiodiffuseur et que le secrétaire parlementaire en est un aussi. Si on enlève la programmation de la radiodiffusion, il ne reste rien, vous le savez.

Il me semble que ce projet de loi ne parle pas de l'essence même de la radiodiffusion, la programmation. Il parle d'administration, à mon avis. J'espère que je me trompe. Je voudrais voir la programmation canadienne proliférer. Nous savons que nous sommes inondés de programmation américaine et que, dans bien des cas, les radiodiffuseurs canadiens, au moins ceux du secteur pri-

vé, seraient incapables de survivre financièrement sans programmation américaine. Mais nous voulons être fiers de notre système de radiodiffusion et nous voulons qu'il serve vraiment notre pays et l'unité nationale.

Le président suppléant (M. Scott (Hamilton—Wentworth)): Je regrette, mais le temps du député est écoulé. Comme un véritable diffuseur professionnel, cependant, il a terminé à la seconde près.

M. Ron MacDonald (Dartmouth): Monsieur le Président, je me réjouis de voir que vous présidez la séance ce soir car je sais que, étant donné vos préoccupations profondes pour le sujet à l'étude, vous suivrez le débat attentivement.

J'aimerais ajouter quelques commentaires à ceux de mon collègue de Winnipeg. Nous en avons discuté à maintes reprises et nous sommes du même avis à ce sujet. Je crois que nous exprimons ses opinions ce soir. Nous exprimons les vues non seulement d'une personne qui a fait de la radiodiffusion à Radio-Canada mais d'un Canadien qui comprend le rôle de Radio-Canada sur le plan de l'unité nationale.

L'une des choses qui m'inquiète vraiment c'est que le projet de loi C-40 enlève à Radio-Canada le mandat qui lui a été donné de promouvoir l'unité nationale dans ce pays. J'ai entendu des députés de l'autre côté et le secrétaire parlementaire, je crois, laisser entendre que cet article est dangereux parce qu'il peut donner lieu à de la propagande. Je ne crois pas qu'on puisse considérer comme de la propagande ce qu'une société d'État entreprend pour créer plus de compréhension entre les Canadiens de quelque région du pays qu'ils soient. C'est, pour permettre aux Canadiens de retrouver et cultiver l'esprit de tolérance d'antan, une forme d'éducation nécessaire.

Mon collègue de Winnipeg l'a mis en évidence dans tous ses discours. Il a montré que le gouvernement et en particulier le ministre en face sont dénués d'idées. L'autre soir, j'ai mis le ministre au défi de prendre la parole après moi et de prononcer un discours vibrant sur l'unité nationale, sur le Canada, car je ne vois pas pourquoi un ministre de la Couronne toucherait à un article bénin, un article qui loin de faire du tort au pays lui est tout à fait bénéfique.